

15.01.2015 - 17:17 Uhr

La suppression du taux plancher franc-euro inquiète un peu plus les employeurs suisses

Zurich (ots) -

La suppression du taux plancher du franc par rapport à l'euro vient aggraver le climat d'incertitude dont souffrent déjà les employeurs de notre pays suite aux inconnues liées à la mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse. La volatilité accrue et une forte valorisation du franc pourraient avoir de sensibles répercussions sur l'économie nationale et son marché du travail.

L'Union patronale suisse est surprise par la décision de la BNS de supprimer immédiatement la limite inférieure de change du franc suisse par rapport à l'euro. Pour les employeurs suisses, le moment choisi n'est pas opportun compte tenu des grosses inconnues économiques et politiques qui plombent déjà le climat économique de la Suisse. La suppression du cours plancher vient les plonger davantage dans l'incertitude.

Difficile de dire autour de quel niveau fluctuera le change franc suisse - euro. Mais le risque existe de voir s'installer une période de survalorisation du franc par rapport à la monnaie européenne. Si le nouveau rapport se stabilise trop loin de l'ancien taux de Fr. 1.20, l'industrie d'exportation ne pourra pas s'adapter à la nouvelle donne dans des délais utiles. Ce qui mettra à mal la compétitivité des entreprises helvétiques. Aujourd'hui déjà, les employeurs de notre pays sont très préoccupés par les problèmes de mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse. Il est impossible de prédire maintenant les conséquences concrètes qu'aura pour le marché helvétique la suppression du cours plancher vis-à-vis de l'euro. Il est toutefois certain que la volatilité accrue et la revalorisation du franc pourraient affecter l'économie et l'emploi en Suisse.

Contact:

Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse, tél. 079 634 12 10, vogt@arbeitgeber.ch

Roland A. Müller, directeur de l'Union patronale suisse, tél. 079 220 52 29, mueller@arbeitgeber.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008699/100767216> abgerufen werden.